

## Communiqué de presse

Le 04/01/2024

### Le Département de l'Hérault, la Carsat Languedoc-Roussillon et la MSA du Languedoc simplifient la démarche de demande d'aides à l'autonomie pour les seniors avec le dossier unique

Un dossier unique de demande d'aides à l'autonomie est déployé depuis le **1<sup>er</sup> janvier 2024** dans le département de l'Hérault pour simplifier les démarches administratives des seniors souhaitant rester à domicile. Une fois complété, ce dossier sera orienté vers l'un des trois organismes compétents pour traiter la demande.

Jusqu'à présent, les personnes âgées souhaitant rester à domicile pouvaient s'adresser à 3 structures et institutions différentes selon leur situation : **le Département de l'Hérault, la Carsat Languedoc-Roussillon ou la MSA du Languedoc pour les exploitants et salariés agricoles.**

**3 formulaires différents étaient mis à disposition :**

- Une demande d'allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile auprès des Départements,
- Une demande d'aide Bien Vieillir Chez Soi (BVCS) auprès de la Carsat,
- Une demande d'Accompagnement A Domicile des Personnes Agées (d'AADPA) auprès de la MSA du Languedoc.

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier**, un dossier unique de demande d'aides à l'autonomie, déployé au niveau national, remplace ces 3 anciens formulaires afin de simplifier les démarches pour l'usager.

#### Qu'est-ce que cela va changer pour les Héraultais concernés ?

Une démarche administrative simplifiée car **il ne remplira désormais qu'un dossier unique de demande d'aides à l'autonomie.**

Grâce aux informations renseignées dans son dossier, la **demande sera orientée directement vers le bon organisme.** En cas d'erreur, le dossier sera automatiquement réorienté.

Un **parcours coordonné et mutualisé entre les différents acteurs** qui marque un pas de plus vers la simplification des démarches pour renforcer toujours plus l'accès aux droits pour tous.

#### Pour en savoir +

Site du Département de l'Hérault : [herault.fr](https://www.herault.fr)

Site du gouvernement : [Portail national d'information pour les personnes âgées et leurs proches](https://www.gouvernement.fr/portail-national-d-information-pour-les-personnes-agees-et-leurs-proches)

## Le Département de l'Hérault, acteur majeur pour l'Autonomie des seniors

Présent au quotidien auprès des seniors et des personnes en situation de handicap, le Département de l'Hérault accompagne ses usagers pour leur permettre de bien vivre et de bien vieillir dans l'Hérault.

Attentif à la qualité du service rendu aux Héraultaises et aux Héraultais en situation de fragilité et de perte d'autonomie, le Département, chef de file de l'action sociale et médico-sociale, s'engage à garantir aux personnes âgées et/ou en situation de handicap une réponse rapide, simple et globale, permettant l'accès à l'ensemble de leurs droits.

Pour ce faire, le Département engage avec la Carsat Languedoc-Roussillon et la MSA, un partenariat visant à améliorer le maintien à domicile et la prévention de la perte d'autonomie des seniors.

Pour en savoir + : [mda.herault.fr](http://mda.herault.fr)

## La Carsat Languedoc-Roussillon

La Carsat Languedoc-Roussillon est l'interlocuteur régional en matière d'Assurance retraite, d'accompagnement social et de prévention des risques professionnels. Ses attributions, fixées par la loi, contribuent à la protection sociale de la population dans les régions concernées.

Ses missions principales sont :

- Gérer les carrières des assurés,
- Calculer les retraites et payer les prestations,
- Accompagner les assurés fragilisés par un problème de santé ou de perte d'autonomie,
- Assurer et prévenir les risques professionnels.

Pour en savoir + : [carsat-lr.fr](http://carsat-lr.fr)

## La MSA du Languedoc

La MSA du Languedoc assure de façon globale la protection sociale des ressortissants agricoles (salariés, non-salariés et des retraités) de l'Hérault. C'est la caisse compétente en matière d'assurance retraite, d'accompagnement social et de prévention des risques pour la population agricole.

Ses **missions** en faveur des personnes âgées :

- Gérer les carrières des assurés, calculer les retraites et payer les prestations,
- Accompagner les assurés fragilisés par un problème de santé ou de perte d'autonomie,
- Favoriser le maintien à domicile et l'autonomie des seniors par différents dispositifs d'aide.

## CONTACTS PRESSE

---

### Département de l'Hérault

- Eva Pereira : 04 67 67 67 04 – 07 89 05 05 44 | [epereira@herault.fr](mailto:epereira@herault.fr)
- Eléonore Avenet : 04 67 67 67 23 – 07 70 00 69 38 | [eavenet@herault.fr](mailto:eavenet@herault.fr)

### Carsat Languedoc-Roussillon

- Lyse Delabre : 06 79 15 89 62 | [lyse.delabre@carsat-lr.fr](mailto:lyse.delabre@carsat-lr.fr)

### MSA du Languedoc

- Sylvie Parenti : 04 67 34 80 91 | [parenti.sylvie@languedoc.msa.fr](mailto:parenti.sylvie@languedoc.msa.fr)